# CR Réunion de la Commission de Fonctionnement des Interconnexions (CFAI)– 02 février 2007

**Lieu** : Paris-La Défense

**Participants** :

- **Atel:**
Simone Tesola
- **EDF:**
Olivier Pleuvry
- **EDF Trading:**
Fransisco Cubria
Cedric Le Tallec
- **Electrabel:**
Bisser Alexandrov
- **Iberdrola:**
Juan Rios

-**Poweo**
Nathalie Dorstert
- **Endesa France:**
Edith Raffin
- **Endesa Trading**
Milagros Ferreiro
- **Total:**
Alexis Brière

**RTE :**

Jean-Gabriel Valentin
Dimitrios Chaniotis
Cécile Viaud
Sandrine Lecas
Nathalie de Lacroix-Vaubois
Anne Videau
Juan Perez
Sabine Bourdon

**Ordre du jour :**

**1) Approbation du Compte Rendu de la dernière réunion**
**2) Bilan 2006 des enchères, du TLC et point sur le marché secondaire**
**3) Point sur l'incident du 8/01/2007**
**4) Futurs mécanismes**
**5) Questions des utilisateurs.**

Gestionnaire
du Réseau de Transport d'Electricité

**Compte-rendu :**

## 1°) Approbation du Compte Rendu

Le compte rendu est approuvé et sera donc publié sur le site de RTE.

## 2°) Bilan des enchères 2006

- **Enquête de satisfaction 2006**

Présentation de RTE qui note :
-l'augmentation significative de la satisfaction des clients sur l'ensemble des interconnexions où a été introduit un mécanisme de marché en 2006, y compris l'Espagne pour laquelle le dispositif conjoint franco-espagnol n'a démarré que mi-2006.
-une baisse de la satisfaction des utilisateurs sur IFA montrant sans doute que ce dispositif qui a été novateur en 2001 nécessite quelques actions d'amélioration, dont nous discutons avec l'ensemble de nos partenaires, notamment dans le cadre des initiatives régionales.

- **Bilan des enchères 2006**

Présentation par RTE du bilan du fonctionnement de la plate forme Ariba gérée par RTE.
Enchères périodiques : Il n'y a pas eu en 2006 d'annulation d'enchères périodiques.
Enchères journalières : répartition des annulations après enchères sur toutes les frontières. Les principales causes sont le SI et la « jeunesse » des procédures avec Ariba. Les taux d'annulation restent néanmoins très faibles.

Réductions programmées :
L'interconnexion France- Espagne concentre la majorité des réductions programmées compte tenu de problèmes réseaux récurrents.

Les utilisateurs souhaiteraient connaître le nombre d'enchères Fr-Esp où il y a eu absence de netting. Cette question fera l'objet d'une réponse au prochain forum France-Espagne le 13 février 2007. En règle générale l'absence de netting est liée aux délais très courts, à un partage d'information insuffisant entre GRT et à des nominations d'acteurs différentes de part et d'autres de la frontière. Les acteurs soulignent qu'en suivant les recommandations de l'EFET, soit une nomination unique, il n'y aurait plus le problème de netting à la frontière.

- **Bilan du TLC (Trilateral Market Coupling)**

Présentation de RTE
Les acteurs s'interrogent sur les capacités mensuelles mises aux enchères à la frontière France-Belgique. RTE explique que les capacités attribuées en annuel et en mensuel sur cette frontière découlent d'une demande des régulateurs en 2006 qui n'a pas été remise en cause en 2007. On a donc 1300 MW alloués en annuel et un minimum de 400 MW alloués en mensuel. RTE indique qu'une consultation va être prochainement organisée avec Elia au sujet de la répartition des capacités entre les différentes échelles de temps.

Les acteurs soulignent à quel point il est important pour eux de connaître en avance les capacités disponibles. Ils interrogent RTE sur d'éventuels travaux liés à la mise en place d'un transformateur et qui aurait des répercussions sur les capacités disponibles à l'interconnexion France-Belgique pendant quelques semaines en été (information communiquée par ELIA). RTE rappelle que les informations publiées sur son site internet ne concernent que les travaux sur l'interconnexion et seulement s'ils provoquent une réduction de la capacité disponible pour les utilisateurs.

Les utilisateurs demandent à ce que les ATC soient publiées sous forme excel. RTE confirme que ce point est à l'étude mais nécessite une évolution du système d'information.

- **Bilan du marché secondaire**

Présentation de RTE :
RTE annonce que la macro qui devait remplacer les fax au cours du premier trimestre 2007 ne sera pas livrée avant la fin de l'année compte tenu d'autres chantiers prioritaires. RTE rappelle qu'il a écrit en décembre 2006 au régulateur pour exprimer l'avis défavorable des utilisateurs sur la règle « full transfer » et s'interroge sur l'opportunité de proposer au régulateur le passage au UIOSI plutôt que de rester sur du J-2.
RTE souhaite connaître l'avis des acteurs sur ce point et attend une réaction de leur part par courrier électronique sous deux semaines
RTE annonce la mise en place à l'été 2007, des désignations des contreparties au moment de la nomination (nomination au format actuel). Cette fonctionnalité permettra ainsi la disparition du fichier contreparties hebdomadaire.

## 3) Point sur l'incident du 8/01/2007

Présentation RTE
RTE rappelle rapidement l'origine et le déroulement de l'incident qui a entraîné l'annulation des enchères journalières sur la la frontière France-Espagne et indique que cet incident a fait l'objet d'un REX interne à RTE..

Par ailleurs RTE rappelle qu'à la suite d'un incident réseau indépendant de l'incident précédent, il n'y a pas eu de marché infra journalier ce qui s'est révélé très pénalisant pour les acteurs. Les acteurs disposaient indirectement de cette information, les enchères périodiques du 9/01 ayant fait l'objet d'une réduction de capacité.

.

## 4°) Futurs mécanismes,

- **Infra journalier**

Présentation de RTE
RTE rappelle le démarrage de l'infra journalier prévu au 1er semestre 2007 sur France-Belgique.
RTE rappelle que le service démarrera avec un sous-ensemble (6) des guichets existants, avec un passage à 12 guichets dès que possible.

- Heure de démarrage de l'infra journalier : les utilisateurs souhaiteraient un alignement avec un démarrage vers 15h comme sur la frontière allemande. RTE rappelle que des discussions entre GRT sur le sujet sont en cours mais que les gestionnaires de réseau doivent avoir la vision complète du J-1 pour établir l'infra journalier. La tendance serait plutôt un démarrage de l'infra journalier à 18h00.
  Les utilisateurs préféreraient une mise à disposition de l'infra journalier dès 15h00 avec une réévaluation ultérieure des capacités. EDFT souligne que lors du premier guichet à 15h00, RTE pourrait allouer uniquement la capacité encore disponible suite au netting des nominations day ahead sur la base de la capacité disponible en J-1.

- Les utilisateurs soulignent que le développement de 24 guichets de nominations aux interconnexions permettrait une meilleure liquidité des marchés infra journaliers et

que la réduction des délais de neutralisation permettrait d'atteindre plus facilement cette cible.

- En particuliers les utilisateurs souhaitent que :
  - Sur IFA le délai de neutralisation du guichet 5 passe rapidement de 3h à 2h.
  - Sur Fr-Be les utilisateurs demandent que le sous-ensemble de guichet soit choisi compte tenu de l'activité sur les différents guichets.

- **Mécanisme de mode dégradé du couplage de marchés**

RTE demande aux utilisateurs s'il est nécessaire de maintenir la procédure de secours du couplage de marchés prévue dans les règles IFB (à savoir, en cas d'indisponibilité du couplage, les GRT organisent des enchères explicites de capacité) compte tenu de la prochaine mise en service de l'allocation infra journalière (pour mémoire, le couplage des marchés est réputé indisponible s'il n'a pas eu lieu avant 12h).
**Les utilisateurs envoient un avis par écrit à RTE sous quinzaine.**

- **Futurs mécanismes d'allocation**

Présentation de RTE
RTE souligne que :
- la réglementation et la régulation régissent de façon beaucoup plus importante qu'auparavant les mécanismes d'accès aux interconnexions, suite au règlement européen 1228-2003, aux orientations du 1er décembre 2006 et en France au décret portant approbation du cahier des charges du RPT du 30 décembre 2006.
-les mécanismes qui se traduisaient il y a encore quelques années par des contrats liant RTE et les utilisateurs évoluent maintenant vers des cadres contractuels multipartites avec l'ensemble des GRT impliqués.
Le rôle de la consultation exercée par RTE dans le cadre de la CFAI évolue donc en fonction de ce contexte en incluant une phase amont de partage des enjeux.
Les utilisateurs soulignent que certains mécanismes cités dans les initiatives régionales, par exemple les plates-formes de capacités, semblent encore de la « science fiction » et qu'il convient donc de continuer à investir pour améliorer les systèmes actuels proposés par RTE.

Mécanismes infra-journaliers : l'étude RTE-RWE-EnBW de mécanismes basés sur des allocations en continu, en 1er arrivé/1er servi se poursuit et va être partagée avec les autres GRTs de la zone Centre Ouest dans le cadre du plan d'actions des régulateurs de la zone (plan d'action qui devrait être transmis prochainement aux GRTs). Dans cette étude, les GRTs étudient les mécanismes basés sur une plate-forme de capacité connectée à une ou plusieurs autres plate-formes (trading, OTC, MA).

**Futurs mécanismes d'allocation** : RTE indique que la vision générale organisée autour de trois échelles de temps annuel-mensuel (enchères explicites de PTRs destinés à évoluer vers des FTRs), journalier (option préférentielle pour le couplage de marché et infra-journalier (destiné à rééquilibre les portefeuilles de la façon la plus souple possible) fait désormais l'objet d'un consensus. La mise en oeuvre de cette cible se décline dans les initiatives régionales. La principale est la zone Central Western Europe, où l'enjeu est de réussir le couplage de marchés flow-based (éventuellement ATC-based dans une première étape) entre le TLC et l'Allemagne, ce qui permettra l'intégration en journalier de Nordpool, d'EEX et du TLC.
Il faut également souligner les travaux dans la zone UK-Irlande-France, centrés sur une mise en œuvre efficace d'un use it or sell it et de dispositifs infrajournaliers davantage conformes aux orientations et plus harmonisés avec les mécanismes d'autres régions en Europe.

Enfin, à l'interconnexion italienne, la mise en place d'un mécanisme infra-journalier est, selon les orientations, nécessaire d'ici au 1er janvier 2008.

L'évolution à l'interconnexion France-Espagne fait quant à elle l'objet d'un forum co-organisé avec REE prévu à paris le 13 février 2007.

## 5°) Question des utilisateurs

- **Annulation des enchères en l'absence de marché infra journalier liquide** :

Les utilisateurs souhaitent une révision des règles d'annulation des enchères afin de les rendre compatibles avec l'heure de fermeture des marchés particulièrement en Italie et en Espagne. Une discussion animée a permis de dégager le consensus suivant :

- Sur France-Italie les acteurs souhaitent un temps de concertation très réduit (15 minutes). RTE souligne qu'il y a un risque supplémentaire d'annulation d'enchère..

RTE étudie la possibilité et tente de mesurer ce risque d'annulation supplémentaire. RTE indique en outre que dans ce cas il faudrait très certainement inscrire dans les règles que les annulations sont irrévocables. EDFT souligne que pour rendre l'annulation irrévocable acceptable il faudrait que les critères d'annulation soient explicites et connus ex ante.

- Sur France-Espagne, aucun consensus se dégage compte tenu de l'existence d'un marché infra journalier et de ce que la proposition de RTE (décalage des enchères plus tôt le matin) ne fait pas l'unanimité.

- **Répartition de la capacité entre produit annuel, produit mensuel et journalier**

En l'absence de préconisations de la part des régulateurs, RTE privilégie en général le long terme. Iberdrola considère que cette politique (61% annuel, 37% mensuel et seulement 2% de capacité en produit journalier) privilégie d'une façon excessive les produits long terme et ne permet pas au gestionnaire de réseau d'optimiser les recettes liées aux enchères. Iberdrola propose l'envoi d'un document sur l'optimisation du revenu des interconnexion par RTE.
EDFT ne partage pas cet avis et souligne que réserver de la capacité ex ante peut créer une distorsion de marché, particulièrement sur la frontière France-Italie où l'on ne connaît pas le spread avant le fixing de GME.

RTE note qu'il n'y a pas de consensus entre les acteurs sur ce point là.

- **Evolution de la plate forme Ariba**

Les utilisateurs expriment le souhait que RTE continue à faire évoluer la plate-forme Ariba pour l'améliorer.

- Ecrêtage : la modification mise à disposition des utilisateurs le 16 janvier 2007 ne constitue qu'un premier pas et les utilisateurs rappellent que leur demande porte sur la possibilité de faire du pré-bidding.
- 0 MW : la plate-forme d'enchères ne sait pas gérer la vente de 0 MW, mais RTE et Ariba travaillent ensemble sur la prise en compte de bloc à 0 MW en tant que produit. Les utilisateurs souhaitent que ce problème soit résolu dans la nouvelle version d'Ariba.

RTE propose de relancer le club utilisateur d'ARIBA et une réunion est programmée le 13 février à 16h00 après le forum Fr-Esp.

Les points concernant la transparence et les données publiées par RTE n'ont pu être abordés faute de temps et seront donc portés à l'ordre du jour de la prochaine réunion CFAI.

**Prochaine session de la CFAI : le vendredi 11 mai 2007 de 14h00 à 16h00 à la Tour Initiale en salle 18/44.**